

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 28 janvier 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 21 janvier 2016

Publié le 29 janvier 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 19

### Membres présents :

|                        |                            |                             |
|------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| M. François REBSAMEN   | M. Patrick MOREAU          | M. Louis LEGRAND            |
| M. Pierre PRIBETICH    | Mme Stéphanie MODDE        | M. Patrick ORSOLA           |
| M. Thierry FALCONNET   | Mme Christine MARTIN       | M. François NOWOTNY         |
| M. Patrick CHAPUIS     | Mme Danielle JUBAN         | Mme Dominique BEGIN-CLAUDET |
| Mme Nathalie KOENDERS  | Mme Lê Chinh AVENA         | Mme Florence LUCISANO       |
| M. Rémi DETANG         | Mme Chantal TROUWBORST     | M. Jean DUBUET              |
| Mme Catherine HERVIEU  | M. Jean-Yves PIAN          | M. Gaston FOUCHERES         |
| M. José ALMEIDA        | Mme Océane CHARRET-GODARD  | Mme Anne PERRIN-LOUVRIER    |
| M. François DESEILLE   | M. Jean-Claude DECOMBARD   | M. Jean-Philippe MOREL      |
| Mme Colette POPARD     | Mme Anne ERSCHENS          | M. Nicolas BOURNY           |
| M. Michel JULIEN       | M. Laurent BOURGUIGNAT     | Mme Corinne PIOMBINO        |
| M. Didier MARTIN       | Mme Catherine VANDRIESSE   | M. Jean-Louis DUMONT        |
| M. Dominique GRIMPRET  | Mme Chantal OUTHIER        | M. Patrick BAUDEMONT        |
| M. Michel ROTGER       | M. Emmanuel BICHOT         | M. Dominique SARTOR         |
| M. Jean-Patrick MASSON | M. Édouard CAVIN           | Mme Lydie CHAMPION          |
| Mme Badiâ MASLOUHI     | Mme Frédérique DESAUBLIAUX | Mme Michèle LIEVREMONT      |
| M. André GERVAIS       | M. Hervé BRUYERE           | M. Philippe BELLEVILLE      |
| M. Benoît BORDAT       | M. Jean ESMONIN            | Mme Noëlle CABBILLARD       |
| Mme Anne DILLENSEGER   | Mme Sandrine RICHARD       | M. Cyril GAUCHER            |
| M. Jean-Claude GIRARD  | Mme Claudine DAL MOLIN     | M. Adrien GUENE.            |

### Membres absents :

M. Jean-François DODET pouvoir à M. Patrick CHAPUIS  
M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU  
M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH  
Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI  
M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Jean-Yves PIAN  
Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER  
M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS  
M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD  
Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD  
Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN  
M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER  
M. François HELIE pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE  
M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Didier MARTIN  
Mme Louise BORSATO-MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER  
M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET  
Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA  
M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO  
M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT  
M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**

**Centre de Qualification de Dijon "Les Négociales" - Organisation du 27ème Challenge de négociation commerciale 2016 - Demande de subvention**

Le Grand Dijon a été destinataire le 18 novembre dernier d'un dossier de demande de partenariat établi par le Centre de Qualification de Dijon « Les Négociales » au titre de l'organisation du 27ème Challenge de négociation commerciale qui se tiendra le 9 février 2016.

Depuis maintenant plus de 10 ans, ce Challenge permet la rencontre entre étudiants et professionnels de la fonction commerciale de Côte d'or et de Bourgogne. Lors de la dernière édition de cette manifestation en février 2015, 400 d'entre eux (300 étudiants, 100 professionnels) se sont réunis au Palais des Congrès de Dijon pour négocier sur la base de cas réels de négociation.

Les Négociales sont progressivement devenues le lieu privilégié d'échange de cartes de visite, de recrutements pour des stages et des emplois mais aussi de tremplin vers la vie professionnelle pour les futurs commerciaux. Son succès a attiré des entreprises de renom telles que Michelin, Pomona, Konica Minolta, Groupe Chèques Déjeuner, Wurth, ... Mais aussi de nombreuses entreprises de l'agglomération comme Axa, Carrefour, Merck Medication Familiale, Orange Dijon, etc.

Son concept repose sur la mise en situation de négociation réelle des étudiants lors d'un jeu de rôle de 10 mn devant un jury de professionnels qui évalue la performance de chacun.

Organisé simultanément dans plus de 40 villes de France, Belgique, Suisse et Maroc, ce Challenge permet la qualification de plusieurs candidats qui participeront à la grande finale nationale organisée fin mars 2016 à Epinal. Il est ouvert à tous les élèves suivant une formation commerciale (17 centres de formation commerciale en Côte d'Or dont 9 sur Dijon).

Par courrier du 18 novembre 2015, le Centre de Qualification de Dijon sollicite du Grand Dijon une subvention de 3 500 €, à l'identique de la participation de la région et du département, pour l'organisation de ce 27ème Challenge sur la base d'un budget prévisionnel s'élevant à 26 252 € (ci-joint en annexe).

Pour mémoire, le Grand Dijon est partenaire de l'opération depuis 2008 pour un soutien financier annuel de 3 500 €.

Considérant que ce concours permettra de découvrir de nouvelles compétences, de conserver les jeunes diplômés localement et aura, à terme, des retombées positives sur l'emploi dans l'agglomération, il est donc proposé de participer à l'organisation de l'évènement à hauteur de 3 500 €, étant entendu que cette subvention pourrait être réduite si le budget final s'avérait inférieur aux dépenses prévisionnelles.

La subvention allouée pourrait être versée en deux temps :

- Acompte de 50 % après dépôt de la délibération en Préfecture ;
- solde sur présentation du bilan financier de l'opération.

**LE CONSEIL,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 3 500 € au Centre de Qualification de Dijon au titre de l'organisation du 27ème Challenge de négociation commerciale d'ordre national « Les Négociales » 2016 ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra selon les conditions précisées ci-avant ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne administration de cette affaire ;
- **de dire** que cette somme sera prélevée sur le budget de l'exercice 2016.

SCRUTIN : POUR : 79                      ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                      NE SE PRONONCE PAS : 0  
*DONT 19 PROCURATIONS*